



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - VERNHES - VIALA D. - MME AJCHENBAUM - ARMENGAUD - VALERO - KAZIMIERCZAK - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRASSIN - RABOU - MM ALBERT - BARBERA - BAZART - BOUTES (Suppléant) - BOUTIE - BRESSOLLES - CARAYON (Suppléant) - CURETTI - DAGUZAN - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - LAROCHE - LENCOU - MAURIES (Suppléant) - MONTAGNE - MOULET - RAMUSCELLO - RICARD - VIALA B.

**N° 2023/158**

**Objet : Administration : Vente du véhicule Citroën C3 immatriculé AV-123-AG**

Considérant la délibération n°2023/120 en date du 26 septembre 2023 approuvant l'acquisition d'une nouvelle Citroën C3 et la vente de l'ancienne Citroën C3 AV-123-AG, 1<sup>ère</sup> immatriculation le 15/06/2010, pour un montant de 2.100 € net,

Considérant le résultat du tirage au sort organisé le 29 novembre 2023 qui attribue la vente de la Citroën C3 à Monsieur Jacky ALBERT, deux personnes s'étaient portées acquéreuses,

Monsieur le Président propose donc aux membres du Conseil de Communauté d'approuver la vente en l'état de la Citroën C3 immatriculé AV-123-AG à Monsieur Jacky ALBERT, domicilié lieu-dit L'Ourmarie - 81440 VENES pour un montant de 2.100 € net.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la vente en l'état de la Citroën C3 immatriculé AV-123-AG à Monsieur Jacky ALBERT, domicilié lieu-dit L'Ourmarie - 81440 VENES pour un montant de 2.100 € net,
- donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,  
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,  
Christian MONTAGNE